



## **COMPTE RENDU BUREAU EXECUTIF** **Du 03 septembre 2018**

**Présents** : Roger CHEVALIER, Benoît CORDIER, Jean-Michel GUENIN, Sandrine JACQUES, Bernard MARY, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON, Norbert PRUDON, Gilles ZOPPI

**Excusée** : Marie-Christine REGNET

**Absents** : Bruno CHAIGNON, Eric MEZIER

**Invité présent** : Emilian BROE

**Invitée absente** : Stéphanie DAZY

Introduction par le Président Gilles ZOPPI, avec une pensée particulière et émue, en hommage à Antonin LANDRE de Creusot Cyclisme, coureur cadet, tragiquement décédé il y a quelques semaines.

**1. Approbation du compte-rendu du Bureau Exécutif du 11/06/18 :**

Approuvé à l'unanimité

**2. Etat statistique des licences :**

Voir document. Diminution de plus de 180 licences pour notre Comité.

Il serait souhaitable de comparer les différentes évolutions par club et par Comités Départementaux, pour essayer de comprendre les différences et pour tenter de voir à nouveau une évolution à la hausse. On en revient à la question de l'offre de nos licences et de la formation de nos cadres.

**3. Point financier :**

Voir document. Situation financière plutôt favorable.

Tarifification 2019 : voir document, avec précisions sur l'évolution de la tarification des droits d'engagements. Discussions sur la majoration (1.5€) à appliquer ou non de la part du Comité Régional. La proposition du Bureau Exécutif est de ne pas appliquer cette majoration. Les clubs seront libres dans la limite du cadre donné par la FFC, de majorer les droits d'engagement.

**4. Bilan Championnats France :**

**Championnat France VTT à Lons le Saunier** : Excellente organisation du VTT Conliège, une très belle réussite populaire et sportive, ambiance excellente, de très belles épreuves avec notamment un beau podium en relais des Comités pour la Bourgogne Franche-Comté.

**Championnat de France Piste** : La réunion des Directeurs sportifs, imposée le vendredi soir, a failli nous poser des soucis. Au final, de bons résultats pour le Comité avec 4 médailles en cadet sur des épreuves d'endurance, par 3 coureurs du collectif piste. Plus difficile en junior avec un seul représentant. En élites 1 médaille de bronze sur l'américaine.

**Championnat de France route élites** : Titres pour Juliette LABOUS (CLM Espoirs) et Alexys BRUNEL (CLM Amateurs)

**Championnat de France Avenir** : Jade WIEL (Or CLM et Argent course en ligne) et Alexys BRUNEL (Or CLM et Argent Course en ligne)

De belles courses dans les différentes catégories, nos coureurs ont montré de belles capacités et ont été acteurs de leur course, l'apprentissage continue.

Notre Comité est 1<sup>er</sup> au tableau des médailles sur ces 2 Championnats (Elites à Mantes la Jolie & Plougastel pour l'Avenir)

Le retour du Championnat de France Avenir a été plus malheureux avec un accident de la route qui aurait pu être dramatique. A la demande de Laurent RIOTTE qui était le conducteur du véhicule accidenté, une réunion sera organisée prochainement pour tirer des enseignements de cet événement et prendre des décisions sur des règles à respecter. Une formule différente devra sans doute être étudiée pour ces grosses échéances qui impliquent des longs déplacements avec de gros effectifs. Les suites (assurance, prise en charge, etc) sont en cours, le véhicule est hors d'usage.

#### **5. Situation CD 58 :**

Voir courrier envoyé au BE et au CA sur le déroulement des choses ces dernières semaines (démissions, rencontre Paul LEGER)

Le Bureau Exécutif informera prochainement par mail les clubs de la Nièvre sur les démarches à venir en vue d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

#### **6. Dossiers en cours :**

**Appel à candidature Championnats Régionaux :** peu de candidats actuellement, si ce n'est pour les Ecoles de Cyclisme (2 candidats)

Rappel : les dates des 8 et 9 juin sont réservées exclusivement au Championnat Route (date imposée FFC) auquel peut être associé le Championnat Interrégional Femmes (souhait Comité Régional)

**Attribution épreuves nationales :** épreuve Coupe de France BMX à Besançon, Epreuve Coupe de France DN1 Etupes Mai 2019 et candidature de VHJ Saint-Claude pour une manche de Coupe de France Femmes.

En attente : Manche Coupe du Monde Nommay pour janvier 2020.

**Véhicules :** réunion spécifique à prévoir concernant la gestion du parc automobile avec François TOSCANO pour un point précis.

**Services civiques :** celui de Dijon est terminé (démission), celui de Besançon est en poste jusqu'à octobre. D'autres sont envisagés, à prévoir pour début 2019.

**Conflit Levasseur/Toucy :** affaire en cours à suivre

#### **7. Questions diverses :**

**Convention FSGT :** pas d'avancement sur ce dossier à ce jour

**Challenge Mondial BMX à BAKOU :** Gilles FAIVRE vainqueur dans sa catégorie.

**Intervention CTS :** une réforme est mise en place pour la formation fédérale. Elle a pour but de mettre en place de la formation à distance moins contraignante que le présentiel. Des réunions seront organisées à Dijon le 20/09 et à Besançon le 21/09 afin de présenter les tenants et aboutissants de cette réforme, elles seront animées par Emilian BROE et Sandrine GUIRRONNET. Cette réforme est intéressante notamment sur le plan financier, avec des frais fixés par l'Institut National de Formation.

**Contrôles Fraude technologique :** 3 ont déjà été réalisés dans notre Comité. Le dernier en date a eu lieu sur la Cyclo sportive la Louis Pasteur, pas de fraude constatée lors de ces contrôles.

**Sentiers VTT Doubs et sites VTT FFC :** ils étaient gérés par Lucas GARBELLOTO jusque-là, celui-ci passerait la main à Clément BERTHET dans les mêmes conditions et dans la continuité du travail engagé. La somme versée par le Conseil Départemental du Doubs ayant diminué nous souhaitons les interpeller pour leur signifier que la prestation sera diminuée proportionnellement.

**Investissements :** tenues du Pôle à renouveler comme chaque année. Problème d'ordinateur pour Claire HASSENFRAZT, matériel à changer.

**Réunions des personnels administratifs** : les 19 et 20 septembre à la FFC

**Recrutement DSI à la FFC** : Ch. THEFENNE

**Finale Coupe de France VTT Trial à Belfort les 15 et 16 septembre**

**Team UCI S1NEO** : présentation réalisée le 01/09, club support VC Valdahon

**Equipe Continentale Groupama FDJ basée à Besançon**

**Préparation du Conseil d'Administration de la semaine prochaine** : les points abordés lors des derniers Be seront repris et les commissions interviendront dans les conditions habituelles (compte-rendu synthétique envoyé en amont)

Séance levée à 22h15

**Le Président du Comité,  
Gilles ZOPPI**

**La secrétaire de séance,  
Sandrine JACQUES**







U C CLAYETTOISE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	-15
UC GUEUGNONNAISE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	-18
A Bourguignonne Cycl	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	-50
USCA VTT Ancy le Franc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	-7
EC DE L'AUXERROIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	-8
TOTAL	81	112	382	7	11	2	2	37	2	99	14	21	504	470	114	3	11	384	3	293	32	463	180	1179	180	280	563	67	1	17	297	129	433	0	71	32	6476	6656	-180								

# Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté

31/08/2018

## Récapitulatif par catégories de licences

	1ère catégorie	2ème catégorie	3ème catégorie	Animateur	Arbitre Club	Arbitre Fédéral	Arbitre international	Arbitre National	Arbitre national élite	Arbitre Régional	Arbitre E V - BMX	Baby vélo	Benjamin	Cadet	Chauffeur	Direction Pro	Professionnel	Encadrement	Encadrement Pro	Junior	Accueil	Minime	Motard	Pass'cyclisme	pass'cyclisme P	pass'cyclospor	pass'loisir	pass'urbain	Pass'sport N	Vacataire	Poussin	Prélicencié	Pupille	Service secteur pro	Signaleur	Sympathisant	2017
30/09/2017	69	97	345	8	17	4	2	39	2	126	24	17	491	481	105	3	12	395	5	295	26	513	171	1237	194	302	689	0	82	12	260	97	471	1	52	12	6656
31/08/2018	81	112	382	7	11	2	2	37	2	99	14	21	504	470	114	3	11	384	3	293	32	463	180	1179	180	280	563	1	67	17	297	129	433	0	71	32	6476
2017/2018	12	15	37	-1	-6	-2	0	-2	0	-27	-10	4	13	-11	9	0	-1	-11	-2	-2	6	-50	9	-58	-14	-22	-126	1	-15	5	37	32	-38	-1	19	20	-180

## Récapitulatif par types de licences

	Accueil	Baby vélo	Professionnel	1ère catégorie	2ème catégorie	3ème catégorie	Junior	Cadet	Minime	Benjamin	Pupille	Poussin	Prélicencié	Arbitre Club	Arbitre Fédéral	Arbitre international	Arbitre National	Arbitre national élite	Arbitre Régional	Arbitre E V - BMX	Pass'cyclisme	Pass'cyclisme O	Pass'cyclospor	Pass'loisir	Pass -urbain	Pass'sport N	Animateur	Chauffeur	Direction Pro	Encadrement	Encadrement Pro	Motard	Vacataire	Service secteur pro	Signaleur	Sympathisant	2017
30/09/2017	26	17	12	69	97	345	295	481	513	491	471	260	97	17	4	2	39	2	126	24	1237	194	302	689	0	82	8	105	3	395	5	171	12	1	52	12	6656
31/08/2018	32	21	11	81	112	382	293	470	463	504	433	297	129	11	2	2	37	2	99	14	1179	180	280	563	1	67	7	114	3	384	3	180	17	0	71	32	6476
2017/2018	6	4	-1	12	15	37	-2	-11	-50	13	-38	37	32	-6	-2	0	-2	0	-27	-10	-58	-14	-22	-126	1	-15	-1	9	0	-11	-2	9	5	-1	19	20	-180
	6	4	44											-47						-234						47						-180					
	COMPETITIONS													ARBITRES						LOISIRS						SERVICES											



### Comités départementaux 31/07/2018

CD	30/09/16	30/09/17	31/01/18	31/03/18	31/05/18	30/06/18	31/07/18	31/08/18	30/09/2017	%
									31/08/2018	
21	1103	1158	829	1087	1140	1148	1150	1151	-7	-0,60%
25	1630	1585	858	1297	1414	1453	1467	1482	-103	-6,50%
39	1084	1068	587	900	1021	1042	1049	1050	-18	-1,69%
58	454	481	307	436	449	461	461	461	-20	-4,16%
70	539	548	381	546	579	609	613	613	65	11,86%
71	1129	947	529	780	831	840	841	841	-106	-11,19%
89	611	583	377	532	548	557	558	558	-25	-4,29%
90	291	286	169	232	276	285	285	289	3	1,05%

## Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté

### Licences

2017	31/01/2018	31/03/2018	31/05/2018	30/06/2018	31/07/2018	31/08/2018	2017/30-06-18
6656	4037	5810	6258	6395	6424	6446	-210

### Disciplines

	2017	31/01/2018	31/03/2018	31/05/2018	30/06/2018	31/07/2018	31/08/2018	2017/31-07-18
<b>BMX</b>	1110	866	1037	1068	1104	1110	1112	2
<b>C-CROSS</b>	41	25	36	42	42	42	42	1
<b>POLO-VELO</b>	1	0	0	0	0	0	0	-1
<b>PISTE</b>	6	2	3	3	3	4	4	-2
<b>ROUTE</b>	3580	1998	3026	3276	3334	3347	3355	-225
<b>VTT</b>	1914	1146	1705	1866	1909	1918	1930	16
<b>VELO COUCHE</b>	4	0	3	3	3	3	3	-1
Total	6656	4037	5810	6258	6395	6424	6446	-210

### Sexes

	2017	31/01/2018	31/03/2018	31/05/2018	30/06/2018	31/07/2018	31/08/2018	2017/31-07-18
<b>Femmes</b>	734	468	641	686	697	701	705	-29
<b>Hommes</b>	5922	3569	5169	5572	5698	5723	5741	-181
Total	6656	4037	5810	6258	6395	6424	6446	-210

<b>ROUTE</b>				
Licences	<b>BOURGOGNE FRANCHE-COMTE</b>			
	2016	2017	31/08/2018	Différence
<b>Accueil</b>	1	0	0	0
<b>Baby vélo</b>	0	1	1	0
<b>Professionnel</b>	12	12	11	-1
<b>1ère catégorie</b>	53	55	52	-3
<b>2ème catégorie</b>	63	55	64	9
<b>3ème catégorie</b>	207	201	210	9
<b>Junior</b>	151	144	133	-11
<b>Cadet</b>	164	182	164	-18
<b>Minime</b>	168	152	147	-5
<b>Benjamin</b>	145	122	135	13
<b>Pupille</b>	148	125	95	-30
<b>Poussin</b>	66	47	62	15
<b>Prélicencié</b>	21	29	30	1
<b>Arbitre club</b>	15	12	7	-5
<b>Arbitre Fédéral</b>	4	3	2	-1
<b>Arbitre international</b>	1	1	1	0
<b>Arbitre national</b>	25	29	26	-3
<b>Arbitre national élite</b>	0	0	1	1
<b>Arbitre régional</b>	98	94	73	-21
<b>Arbitre EV - BMX</b>	2	2	1	-1
<b>Pass'cyclisme</b>	884	841	804	-37
<b>Pass'cyclisme open</b>	193	174	167	-7
<b>Pass'cyclospor</b>	285	275	252	-23
<b>Pass'loisir</b>	386	340	219	-121
<b>Pass'sport nature</b>	5	1	3	2
<b>Animateur</b>	6	6	5	-1
<b>Chauffeur</b>	107	96	110	14
<b>Direction pro</b>	3	3	3	0
<b>Encadrement</b>	309	312	290	-22
<b>Encadrement pro</b>	1	3	3	0
<b>Motard</b>	179	159	179	20
<b>Vacataire</b>	12	10	14	4
<b>Service sercteur Pro</b>	0	1	0	-1
<b>Sgnaleur</b>	59	51	64	13
<b>Sympathisant</b>	13	12	27	15
	3786	3550	3355	-195

<b>VTT</b>				
Licences	<b>BOURGOGNE FRANCHE-COMTE</b>			
	2016	2017	31/08/2018	Différence
<b>Accueil</b>	1	3	5	2,00
<b>Baby vélo</b>	0	1	4	3,00
<b>Professionnel</b>	0	0	0	0,00
<b>1ère catégorie</b>	5	7	6	-1,00
<b>2ème catégorie</b>	30	30	32	2,00
<b>3ème catégorie</b>	100	83	107	24,00
<b>Junior</b>	86	102	93	-9,00
<b>Cadet</b>	221	197	214	17,00
<b>Minime</b>	251	240	216	-24,00
<b>Benjamin</b>	196	204	212	8,00
<b>Pupille</b>	156	160	166	6,00
<b>Poussin</b>	68	78	94	16,00
<b>Prélicencié</b>	7	10	12	2,00
<b>Arbitre club</b>	2	2	0	-2,00
<b>Arbitre Fédéral</b>	0	0	0	0,00
<b>Arbitre international</b>	0	0	0	0,00
<b>Arbitre national</b>	5	5	4	-1,00
<b>Arbitre national élite</b>	0	0	0	0,00
<b>Arbitre régional</b>	18	14	11	-3,00
<b>Arbitre EV - BMX</b>	0	0	0	0,00
<b>Pass'cyclisme</b>	277	322	294	-28,00
<b>Pass'cyclisme open</b>	14	15	12	-3,00
<b>Pass'cyclospor</b>	19	25	26	1,00
<b>Pass'loisir</b>	252	276	278	2,00
<b>Pass'sport nature</b>	127	81	64	-17,00
<b>Pass'urbain</b>		1	1	0,00
<b>Animateur</b>	0	0	0	0,00
<b>Chauffeur</b>	1	2	3	1,00
<b>Direction pro</b>	0	0	0	0,00
<b>Encadrement</b>	40	53	65	12,00
<b>Encadrement pro</b>	0	0	0	0,00
<b>Motard</b>	1	1	1	0,00
<b>Vacataire</b>	1	1	2	1,00
<b>Sgnaleur</b>	1	1	6	5,00
<b>Sympathisant</b>	0	0	2	2,00
	1879	1914	1930	16,00

<b>BMX</b>				
Licences	<b>BOURGOGNE FRANCHE-COMTE</b>			
	2016	2017	31/08/2018	DIFFERENCE
<b>Accueil</b>	15	22	27	5
<b>Baby vélo</b>	0	14	15	1
<b>Professionnel</b>	0	0	0	0
<b>1ère catégorie</b>	1	0	0	0
<b>2ème catégorie</b>	12	10	13	3
<b>3ème catégorie</b>	58	61	63	2
<b>Junior</b>	40	47	52	5
<b>Cadet</b>	91	100	91	-9
<b>Minime</b>	137	119	99	-20
<b>Benjamin</b>	161	162	155	-7
<b>Pupille</b>	201	182	166	-16
<b>Poussin</b>	143	129	136	7
<b>Prélicencié</b>	58	57	87	30
<b>Arbitre club</b>	1	3	4	1
<b>Arbitre Fédéral</b>	1	1	0	-1
<b>Arbitre international</b>	1	1	1	0
<b>Arbitre national</b>	9	6	7	1
<b>Arbitre national élite</b>	1	1	1	0
<b>Arbitre régional</b>	12	17	15	-2
<b>Arbitre EV - BMX</b>	21	22	13	-9
<b>Pass'cyclisme</b>	70	56	67	11
<b>Pass'cyclisme open</b>	1	0	0	0
<b>Pass'cyclospor</b>	0	1	2	1
<b>Pass'loisir</b>	54	66	65	-1
<b>Pass'sport nature</b>	0	0	0	0
<b>Animateur</b>	2	2	2	0
<b>Chauffeur</b>	0	0	0	0
<b>Direction pro</b>	0	0	0	0
<b>Encadrement</b>	29	28	27	-1
<b>Encadrement pro</b>	0	0	0	0
<b>Motard</b>	0	0	0	0
<b>Vacataire</b>	1	1	1	0
<b>Service sercteur Pro</b>	0	0	0	0
<b>Sgnaleur</b>	0	0	0	0
<b>Sympathisant</b>	0	0	3	3
	1120	1108	1112	4

## SITUATION FINANCIERE

au 31 AOUT 2018

	31/08/2017	31/08/2018
Cpte 06 Asso CM	0	0,00
Cpte 45	2 084,60	4 671,30
Cpte 60	155 476,48	169 182,07
<b>TOTAL</b>	<b>157 561,08</b>	<b>173 853,37</b>

CAISSE AU 31/08/2018: 188,76 €

	Créances au 31/08/2017	Créances au 31/08/2018
Clubs	89 300,92	65 613,69

<b>2016/2017</b>	01/08/2017 au 31/08/2017	01/11/2016 au 31/08/2017
Dépenses	35 234,99	957 378,89
Recettes	66 359,67	1 020 552,46
		<b>63 173,57</b>

<b>2017/2018</b>	01/08/2018 au 31/08/2018	du 01/11/2017 au 31/08/2018
Dépenses	47 998,65	844 326,51
Recettes	19 845,34	1 002 517,24
		<b>158 190,73</b>

# FFC Tarification 2019

La tarification 2019 se distingue par trois caractéristiques :

- L'actualisation du tarif des licences,
- La réforme des droits d'engagements,
- Le maintien des autres tarifs : droits d'organisation épreuves fédérales, assurances, reversements comités, mutations, ... moyennant quelques adaptations liées aux nouvelles épreuves, ou modifications définies par l'UCI.

Ce dernier point n'appelle pas d'observations particulières.

S'agissant des licences, il a été retenu une augmentation uniforme de 1€ par licence, quelle que soit la catégorie. Cela correspond à une augmentation du coût de la vie, y compris pour les catégories jeunes dont le montant était resté strictement constant en 2018.

Incontestablement, le point majeur de cette tarification 2019, est l'évolution proposée pour les droits d'engagements et mérite une explication.

**Droits d'engagements 2019 : Vers un nouveau modèle économique pour les trois niveaux de la FFC, les clubs, les comités territoriaux, la fédération.**

A ce jour, les droits d'engagements du cyclisme traditionnel font l'objet d'un encadrement, et de conditions de reversements uniformes. Pour l'essentiel des épreuves, ces droits sont fixés à 7€ avec une majoration possible pour les comités régionaux l'ayant décidé à hauteur de 2€. Les reversements sont destinés au comité régional (4,3€ majoré éventuellement de 2€), et à la fédération (2,7€); le club organisateur ne bénéficiant d'aucune rétribution.

Les autres disciplines fonctionnent avec des tarifs libres, dont une part constitue un apport au club organisateur qui supporte le coût de l'épreuve.

Dans un objectif d'harmonisation, et tenant compte du coût élevé des organisations du cyclisme traditionnel, il a été retenu de « libérer » les droits d'engagements. Pour tester ce dispositif, il a toutefois été décidé pour 2019 de plafonner le montant à 15€ par concurrent.

Au passage, les reversements sont majorés de 1 € pour la fédération, et de 0,5 € pour le comité régional siège de l'épreuve.

Ainsi, le tarif des droits d'engagements pour la plupart des épreuves sera compris entre 8,5 € et 15€. Le montant de la majoration régionale étant limité à 1,5€ en lieu et place des 2€ accordés précédemment.

A titre d'exemple, voici la traduction de cette décision :

*Pour un comité qui ne pratique pas la majoration,*

Un droit d'engagement qui serait fixé à 10€ conduirait à la décomposition suivante :

Fédération : 3,7€ - Comité Régional : 4,8€ - Club organisateur : 1,5€

Un droit d'engagement qui serait fixé à 12€ conduirait à la décomposition suivante :

Fédération : 3,7€ - Comité Régional : 4,8€ - Club organisateur : 3,5€

*Pour un comité qui pratiquerait la majoration à hauteur du maximum autorisé (1,5€).*

Un droit d'engagement qui serait fixé à 10€ conduirait à la décomposition suivante :

Fédération : 3,7€ - Comité Régional : 6,3€ - Club organisateur : 0€

Un droit d'engagement qui serait fixé à 12€ conduirait à la décomposition suivante :

Fédération : 3,7€ - Comité Régional : 6,3€ - Club organisateur : 2€

Le même raisonnement est à appliquer pour les épreuves jeunes et loisirs en fonction des tarifs antérieurs et reversements définis. Les documents détaillés joints sont explicites.

Il a donc été choisi de permettre aux clubs de pouvoir définir leur propre politique de droits d'engagements et ainsi de bénéficier selon leur décision d'une participation des coureurs engagés à l'équilibre financier de leur épreuve. Il s'agit là d'une prise en compte de la réalité du service apporté aux pratiquants pour l'offre de compétition que les clubs leur proposent.

Ainsi, chaque club organisateur pourra, au titre des « détails d'organisation », fixer le montant des droits d'engagements en fonction de sa volonté d'attractivité, de la qualité de l'épreuve, ou de sa notoriété.

Quant aux comités régionaux, ils verront ainsi une augmentation de leurs ressources afin d'assurer leurs actions de développement et organiser une solidarité territoriale avec les comités départementaux.

Enfin, la fédération, verra également une augmentation de ses ressources. Celle-ci est destinée à lui permettre de sortir de la situation de grande difficulté financière à laquelle elle est confrontée malgré des efforts de gestion draconiens, et à porter un ambitieux programme de refonte de nos outils numériques destinés aux licenciés, aux clubs et aux comités.

**L'application de cette décision se fera au 1<sup>er</sup> février 2019.**

Les mêmes dispositions seront appliquées pour les épreuves fédérales.

**Il est également rappelé la décision de juillet 2017 qui prévoit pour l'année 2019 la généralisation du système d'engagement par le logiciel CICLE, quelles que soient les disciplines.**

\*\*\*



### **Répartition de la part assurances entre comités régionaux.**

Chaque comité est appelé à contribuer aux charges d'assurances fédérales mutualisées.

Pour les véhicules, le même principe que celui appliqué en 2018 a été reconduit. Le montant est directement lié à la composition déclarée du parc de véhicules assurés pour chaque comité régional, intégrant les véhicules des comités départementaux.

Enfin, pour les épreuves, le montant total à répartir a été diminué pour alléger la charge globale.

Les conditions de répartition de la quote-part des assurances des épreuves entre comités ont en revanche été modifiées. Il a été décidé d'adopter un système de répartition pour moitié en fonction du nombre d'épreuves pondérées réalisées l'année précédente, et pour l'autre moitié en fonction du nombre de licenciés de chaque comité.

Ce dispositif a l'avantage de ne pas pénaliser fortement les comités qui développent une politique en faveur des organisations.

En conclusion, vous trouverez ci-dessous les tableaux détaillant les dispositions tarifaires 2019 relatives aux droits d'engagements. Ils complètent les documents déjà reçus relatifs à la tarification générale.

## DROITS D'ENGAGEMENTS 2019

	TOTAL mini-maxi*	PART FFC	PART COMITE *	CLUB ORGANISATEUR	MAJORATION ENGAGEMENT SUR PLACE
<b>EPREUVES : route, piste, cyclo-cross</b>					
- épreuves de Jeunes Minimes & cadets	<b>6,5 € à 8 €</b>	3,00	3,5 à 5€	0	2 €
- épreuves de Pass'Cyclisme seules toutes disciplines	<b>2 à 15 €</b>	0,00	2,00	0 à 13€	0 €
- épreuves de Compétition (1, 2, 3ème catégorie et juniors)	<b>8,5 € à 15 €</b>	3,70	4,8 à 6,30€	0 à 6,5€	2 €
<b>EPREUVES : VTT &amp; BMX</b>					
- épreuves de Jeunes Minimes & cadets	<b>Libre</b>	3,00	Tarif régional	Libre	
- autres épreuves	<b>Libre</b>	3,70	Tarif régional	Libre	
Calendrier fédéral et international sur convention					
<b>EPREUVES : écoles de cyclisme, free-style, cyclisme en salle, polo-vélo</b>	non soumis au droit d'engagement				
<b>EPREUVES : Coupe de France et Championnats de France</b>	cf. cahier des charges				

\*  
La majoration éventuelle des droits d'engagement par rapport au tarif minimum sera reversée dans son intégralité au Club organisateur. Toutefois, l'Assemblée Générale du Comité Régional a la possibilité de verser tout ou en partie de cette majoration à un projet d'intérêt Régional à hauteur de 1,5€ pour un projet de développement identifié.  
Le club organisateur recevra alors la différence entre le montant de l'engagement total, la part FFC et la part de la région majorée.  
Le montant total du droit d'engagement, quant à lui, est libéralisé pour un montant maximum de 15 €.